

Pour qui ?

- Des personnes âgées habituellement de plus de 65 ans, vivant à domicile ou en institution.
- Patients adressés par leur médecin traitant, par le médecin coordonnateur d'EHPAD ou par un médecin hospitalier.

Pour quoi ?

- Réaliser un bilan diagnostique pour les patients présentant des troubles de la mémoire (Alzheimer et maladies apparentées), des troubles de l'équilibre et de la marche, une perte d'autonomie fonctionnelle, des troubles nutritionnels...
- Repérer des facteurs de fragilité.
- Proposer une prise en charge adaptée.

Comment ?

Le bilan pluridisciplinaire gériatrique est réalisé sur 1 ou 2 journées (les lundis, mardis et jeudis), avec accès au plateau technique de l'hôpital.

Les examens complémentaires proposés sont prescrits par le médecin gériatre, après son évaluation médicale initiale.

L'accueil s'effectue à partir de 8h15, le repas de midi est pris sur place et le départ s'effectue vers 16h00.

Le patient, accompagné de sa famille s'il le souhaite, revoit habituellement le médecin en fin d'après-midi pour une synthèse ou une consultation de synthèse/d'annonce est programmée à distance.

Une lettre de liaison à l'attention du médecin traitant est remise au patient à l'issue de la journée.

Un compte-rendu d'hospitalisation plus complet est envoyé au médecin traitant ultérieurement.

Modalités pratiques

- Le prix de journée est pris en charge par votre organisme d'assurance maladie.
- La présence d'un proche est souhaitable en début de matinée pour un entretien infirmier.
- Ne pas oublier d'apporter :
 - Votre carte Vitale et de mutuelle
 - Une pièce d'identité.
 - Le numéro de téléphone et l'identité d'une personne à prévenir.
 - La lettre de votre médecin.
 - Les médicaments à prendre à midi et la liste complète de votre traitement (et copie de la dernière ordonnance).
 - Vos lunettes et éventuelles prothèses auditives.
 - Votre aide technique habituelle (canne, déambulateur, rollator...).
- Le transport peut être assuré par un proche en voiture particulière. En fonction de votre état de santé et de dépendance, un taxi, un véhicule sanitaire léger ou une ambulance pourra être prescrit par le médecin.

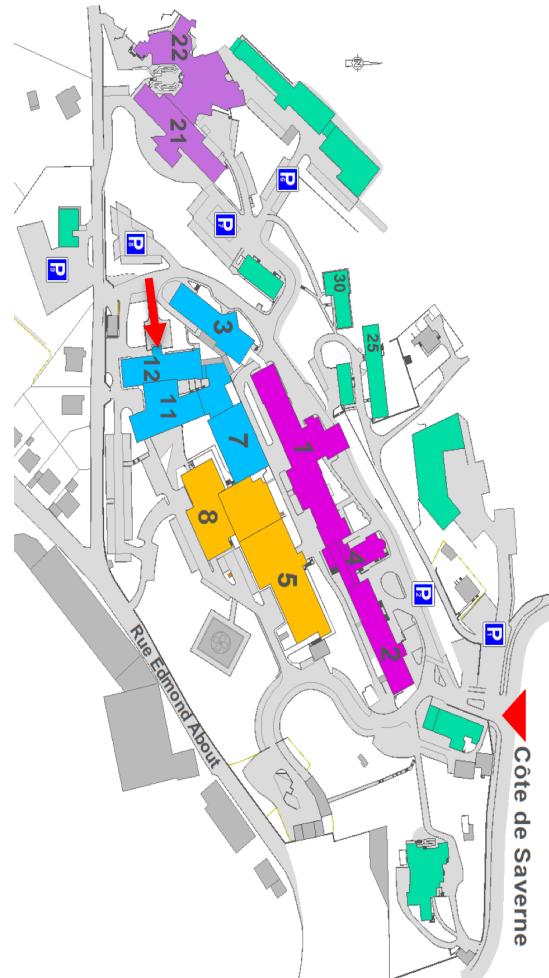
Membres de l'équipe pluridisciplinaire



- Médecin gériatre
- Cadre de santé
- Infirmière
- Neuropsychologue
- Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Secrétaire médicale
- Possibilités d'entretiens avec une assistante sociale, une diététicienne, ... sur prescription médicale

Médecin responsable :
Dr Céline WECHINGER-GERLING

Plan d'accès



Brochure réalisée par l'équipe pluridisciplinaire
de l'hôpital de jour gériatrique.

Hôpital de jour gériatrique - MCO



Evaluation gériatrique standardisée
Diagnostic et suivi de troubles cognitifs

☎ Secrétariat : 03.88.71.66.92
📠 Fax : 03.88.71.66.30
✉ E-Mail : hdj.geriatric@ch-saverne.fr

19, Côte de Saverne
BP 20105
67703 SAVERNE CEDEX